

SAINT-PÈRE

SUR LOIRE



*Bulletin Municipal n° 30*

*Année 2024*

# Sommaire

Le mot du Maire .....	p. 2
L'école .....	p. 3 à 5
La vie associative .....	p. 6 à 11
Vie communale .....	p. 12 à 15
Finances locales .....	p. 16 et 18
2023 en images .....	p. 19 à 21
Calendrier .....	p. 22

## *Les vœux du Conseil*

Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal vous adressent leurs Meilleurs Vœux pour l'année 2024.



# Le mot du Maire



À l'aube de cette année 2024 je vous adresse tous mes vœux de bonne et heureuse année. Pourtant la situation internationale est des plus préoccupantes et ne prête guère à l'optimisme. Sur le plan national, l'inflation, la violence etc. impactent le moral au quotidien. Aussi en guise de vœux je sou mets à votre lecture ce texte de Vincent Lindon plein de bon sens et qui pourrait guérir une société perturbée.

Bonne et heureuse année 2024.

Avec tout mon dévouement.

Patrick Foulon

*« Pour l'amour du ciel, parlons-nous, dis-mois des choses, mets des mots sur les sentiments. Signifie-moi les choses. Je pense qu'en signifiant à l'autre sans arièt, dire «je t'aime», «je ne suis pas contente», «je suis con», «j'ai eu tort tout à l'heure», «pardon», «je te présente mes excuses»...Avec tous ces mots-là, on gagnerait un temps fou et on arrangerait des milliards de situations. »*

*Vincent Lindon*



Bonjour mesdames et messieurs.

Dans cet article, nous allons vous présenter notre école et nos projets.

Cette année, il y a toujours quatre classes : une classe de PS, MS, avec Patricia et Florence, Une classe de GS, CP, avec Albane et Léa, une classe de CE1, CE2 avec Sylvie et une classe de CM1, CM2 avec Laura et Rémi. En tout, il y a 103 élèves ; c'est un peu plus que l'année dernière.

Nous essayons d'être une école coopérative : ça veut dire que les élèves ont des services et partagent le travail et que nous organisons des réunions pour décider des projets avec les adultes. Nous organisons un Conseil Coopératif une fois par semaine, le lundi midi, avec des délégués de toutes les classes. Nous votons des règles et nous prenons des décisions.

En classe, nous travaillons avec des plans de travail et des ceintures.

Dans les projets, nous travaillons toujours avec les Brasse Bouillon. Pour continuer la classe de découverte de l'année dernière (où nous avons rencontré des mariners du Loiret), le samedi 16 septembre, nous avons participé à la fête de Vitry pour recevoir la nouvelle voile de Belle aventure (peinte par une artiste que nous avons rencontrée). Nous avons parlé à la radio et l'après-midi, nous avons fabriqué un bateau en carton avec Guillaume, Maïte et François. Aussi, nous avons participé au festival de Loire pour accompagner Belle Aventure. Nous avons roulé à vélo et avons été hébergés au centre de la Brossette.

Pour se souvenir de tout, comme nous sommes les journalistes du projet des Brasse Bouillon, nous avons publié plusieurs livres : « Belle Aventure », « I have a dream », « la Futreausophie » et « Mariners Loirétains ».



Nous travaillons aussi en faisant attention à la nature : nous avons un label « éco-école » et nous sommes responsables d'une « A.T.E. (une Aire Terrestre Educative). C'est une zone du bord de Loire que nous avons choisie et où nous mettons des informations et que nous observons. Niounka (de la Maison de Loire) et Marine (de l'O.F.B. / l'office Français de la Biodiversité) nous aident et répondent à nos questions.

A l'école, grâce à Ronnelle et Delphine, on collecte le métal, les encres d'imprimante, les bouchons et les emballages. Pour le métal, Ronnelle a ouvert un compte pour l'école chez un ferronnier à Sully. Alors, quand on dépose du métal, il donne de l'argent à la coopérative. Pour les autres déchets, le mardi matin, nous allons vider nos poubelles au tri près de l'ancien passage à niveau.

Pour cette année olympique, nous avons choisi le thème du sport pour travailler avec toutes les classes. En classe, nous faisons de l'Education Physique ; aussi toutes les classes vont à la piscine chacune à leur tour.

En période un, ce sont les CM1CM2 qui ont été à la piscine deux fois par semaine. Avec l'USEP, nous organisons des activités, des rassemblements avec d'autres écoles (comme les randonnées, les courses, des sports collectifs...), et nous apprenons des sports nouveaux. Un lundi par mois, après l'école, nous allons au gymnase de Saint Benoit ; après les enfants l'AMS propose aux adultes et aux ados d'apprendre des sports (si cela vous intéresse, ce sera lundi 20 novembre, le lundi 11 décembre, le lundi 29 janvier, le lundi 19 février...) Le mercredi matin, les enfants de cycle deux ont appris à faire du vélo. L'USEP est une section de l'AMS (l'Association Multisports de Saint Père). L'AMS propose du sport à tout le monde : le dimanche premier octobre, par exemple, elle a organisé la Potirando, une randonnée sur le thème des citrouilles. Il y avait plusieurs parcours et une chasse à la citrouille d'or pour les enfants.

Cette année, l'A.M.S. fête ses trente ans. Alors, nous ferons la fête le vendredi 31 mai et le samedi 1er juin : cela s'appellera : 30 ans, 30 heures, 30 épreuves...

Aussi, nous partirons en classe de découverte avec toutes les classes de l'école dans un centre équestre dans l'Yonne au mois de mars. Nous ferons beaucoup de sports différents. A la fin, les CM reviendront à vélo vers Saint Père en plusieurs étapes. Les autres enfants reviendront en car.

Pour les autres projets, nous nous sommes inscrits au Parlement des enfants, au concours RIFM, aux opérations Ecole et Cinéma et Cinématernelle, au projet de rédaction 10 contes, 10 jours 10 classes...

Depuis la rentrée, les maternelles sont sorties plusieurs fois pour aller observer l'automne et ramasser des choses de la nature.

Les GS CP, eux, font « classe dehors » une fois par semaine.

Les CE et CM décroissent souvent pour travailler ensemble dans plusieurs domaines.



## Aides aux devoirs



Après une pause estivale, les enfants et l'équipe enseignante ont repris l'école en septembre. Ce n'est qu'après les vacances de la Toussaint que l'équipe de l'Aide aux Devoirs de l'école Victor Meunier de Saint Père a repris le chemin de l'école.

Nous sommes une équipe de 9 bénévoles, tous retraités, 1 homme et 8 femmes. Nous intervenons au sein de l'école pour accompagner les enfants de l'école primaire qui ont besoin d'un coup de pouce extérieur pour réaliser leurs devoirs, apprendre leurs leçons, apprendre leurs tables de multiplication.... Notre intervention est complémentaire à l'encadrement scolaire de la famille auprès des enfants. Elle est parfois orientée ou personnalisée par les conseils de l'équipe enseignante.

Les enfants qui bénéficient de cette aide ont été sollicités par leur enseignant. Si l'enfant est volontaire pour cette activité, sa famille doit donner son accord par écrit.

L'activité se déroule les lundis et jeudis après la classe et un temps de goûter d'un quart d'heure, celui-ci est mis à disposition gracieusement par la commune.

## Amicale Théâtrale de Saint Père

Les comédiens de l'Amicale théâtrale de Saint-Père ont repris les répétitions en septembre dernier pour travailler sur la nouvelle pièce que la troupe va interpréter à partir du 20 janvier 2024.

Cette pièce en cinq actes, écrite par Jean-Claude MARTINEAU s'intitule : « un sympathique idiot » (ou quand un gros gain au loto sème la zizanie dans un village apparemment paisible). Une histoire pleine de rebondissements et de situations cocasses qui vont engendrer des cascades de rires. Le rire, la troupe de l'Amicale en a fait sa spécialité depuis 62 ans ! Preuve en est avec la saison 2023, la pièce de Germaine Planson « En attendant le pape » ayant fait un tabac ! Les salles des différentes communes de la tournée étaient en effet trop petites pour accueillir les centaines de spectateurs dont certains venaient de Fontainebleau, Bourges, Orléans... Etant donné ce succès, un DVD a été réalisé, qu'il est possible de commander à l'adresse suivant : [theatre.saintperesurloire@gmail.com](mailto:theatre.saintperesurloire@gmail.com). Comme chaque année, la commune de Saint-Père aura la primeur de la nouvelle pièce, puisque la troupe jouera à « domicile » les samedi et dimanche 20 et 21 janvier 2024. Les comédiens partiront ensuite en tournée pour une quinzaine de dates. Celles-ci seront communiquées sur notre profil Facebook.





L.A.M.S (Association Multi-Sports) de Saint-Père-sur-Loire est une association sportive périscolaire composée en 3 sections :

Potirando le 1 octobre 2023



### Une section sportive scolaire (U.S.E.P)

Qui permet de proposer aux enfants de l'École Publique Victor Meunier des activités originales, du matériel onéreux, des initiations sportives de tous ordres...

Outre les activités durant le temps scolaire, les enfants bénéficient, entre autres, d'initiation vélo le mercredi matin et de séances de sports collectifs au gymnase de Saint Benoît, le lundi soir, une fois par mois...



### Une section sportive ados/adultes (U.F.O.L.E.P)

Qui permet de proposer à qui le souhaite des initiations sportives, des découvertes diverses, des sorties, randonnées, WE...Le tout en convivialité !

Ados, adultes, venez nous retrouver au gymnase de Saint Benoît, durant l'hiver, les lundis 20/11 ; 11/12 ; 29/01 ; 19/02 ; 08/04, de 19h à 20h30, pour de la pratique «loisirs» et conviviale de sports collectifs ! Des dates de sorties et rencontres (randonnées cyclo/pédestre, bowling, orientation...) s'ajouteront pour 2024 !



### Une section batellerie Les Brasse Bouillon

Qui permet de proposer à tous les volontaire de participer à la construction de bateaux, de partager leur utilisation, d'approcher mieux notre fleuve royal afin de profiter de ses richesses...

Venez retrouver nos mariniers chaque mardi matin ou jeudi matin, sur le chantier, situé 10 Rue de Paris, à St Père !

Renseignez-vous !

Rejoignez-nous pour tester et partager une autre idée du sport au sein d'activités conviviales et sportives ! Un nouveau site internet verra bientôt le jour afin de partager mieux toutes les informations ; en attendant retrouvez sur instagram : association.multi.sports ou écrivez à : [ams-saint-pere@hotmail.fr](mailto:ams-saint-pere@hotmail.fr). Réservez également vos vendredi et samedi 31 mai/1er juin : Nous fêterons cette année les 30 ans de notre association sur le principe érigé en bannière : « **30 ans, 30 heures, 30 épreuves !** », pour un beau moment partagé olympique et convivial !

## Le Club de l'amitié



L'Assemblée Générale du Club a eu lieu le dimanche 29 Janvier 2023, à laquelle assistaient de nombreux adhérents. Nous avons ensuite dégusté la galette des rois offerte par le Club. L'après-midi crêpes s'est déroulé le 19 février - Des jeux ont animé ce moment convivial. Le repas de fin d'année 2022 s'est tenu à l'Hostellerie du Grand Sully. Ce fut l'occasion de fêter une centenaire Mme BOSQUET Ginette et deux nonagénaires Mmes MOUCHET Liliane et VILLEDANNÉ Hélène. Le Club leur a offert un superbe bouquet, ainsi qu'à Mme CHEVALIER Yvette, également centenaire, absente au repas.



Le 14 mai, pour le repas de la fête des mères, nous sommes allés au restaurant Entre Loire et Sologne à Sully sur Loire. Très bon repas apprécié par tous. Un concours de belote en interne est organisé chaque mois à la salle du Club. Nous participons aussi aux concours de belote interclubs dans les villages aux alentours. La cotisation annuelle est toujours de 18 €. Si vous êtes intéressés pour jouer à la belote ou autres jeux de société, venez nous rejoindre, le Club est ouvert à tous le jeudi après-midi.

La Présidente Maryse BROSSARD



## Club Joie Forme et Santé

### Activité physique = Trio de bienfaits

Une activité physique régulière a un impact immense sur notre santé et notre bien être. Des séances de gym, simples et efficaces, sont parfaites pour réussir à bouger un peu chaque semaine et en ressentir les bienfaits :

#### Bienfaits physiques :

- Amélioration de la posture et de l'équilibre
- Amélioration de la souplesse articulaire
- Augmentation de la force et de l'endurance
- Renforcement osseux
- Prévention des maladies cardiovasculaires, diabète, hypertension...

#### Bienfaits psychologiques :

- Sensation de bien-être
- Gestion et diminution du stress
- Confiance en soi et estime de soi

#### Bienfaits sociaux :

- Lutte contre la sédentarité
- Favorise le lien social
- Rencontre de nouvelles personnes pour agrandir son cercle d'amis



Cours du Jeudi, Gymnastique douce avec Jimmy

Nous pourrions ainsi énumérer à l'infini toutes les bonnes raisons de venir au cours de gym. **A vous de trouver VOTRE raison !**

Encadrées par des animateurs qualifiés, à l'écoute bienveillante de chaque personne, trois séances vous sont proposées :

- Mardi 10 h/11 h Renforcement musculaire avec Baptiste
- Jeudi 10 h/11 h Gymnastique douce avec Jimmy
- Jeudi 18 h 30/19 h 30 Renforcement musculaire avec Caroline

Ces séances sont dispensées à la **salle polyvalente** (Rue du Dr Segelle). Les tapis et le matériel (élastibandes, ballons, bâtons, bandes lestées, steps, disques d'équilibre.....) sont mis à disposition par le Club.

Afin de partager des moments de convivialité quelques activités complémentaires, après-midi récréatif, journée plein air, sorties découvertes et culturelles, sont proposées au cours de l'année.

Vous aussi, femmes et hommes, jeunes et moins jeunes, n'hésitez plus à venir bouger avec les adhérents de notre Club. **Séance d'essai gratuite** et inscription possible toute l'année sur place.

Renseignements auprès de Jacqueline MONNIER - Tél : 02.38.36.36.19

Courriel : joieformesante@wanadoo.fr

## De Fil en Aiguille

C'est avec plaisir, que nous nous retrouvons tous les mardis. Notre effectif reste inchangé : 13 adhérentes, des nouvelles ou nouveaux même débutants seraient les bienvenus.

L'adhésion est à 25€/an. Françoise aimerait souffler, c'est pour cette raison que nous recherchons une animatrice ou animateur qui nous guiderai dans nos projets.

Bonne fêtes de fin d'année.

La Présidente Sylviane SURCIN



## La Guinguette

L'association la Guinguette de Saint Père/Loire propose toujours des cours de Line-Dance tous les lundis soir de 19H à 20H à la salle polyvalente.

L'adhésion pour cette année est de 55 euros (cours et assurance).

Pour tous renseignements, contacter le président Alain TILHOS au 06.10.25.43.35





## De la Plume au Ciseau

De la Plume aux Ciseaux est une association Saint Péroise, créée en août 2014, qui a pour but d'échanger et de faire partager le savoir de chaque adhérent dans les domaines culturels, créatifs et artistiques.

Nos activités se répartissent de la façon suivante :

Atelier «Cartonnage» : Lundi de 14h00 à 17h00

Atelier «Scrabble» : Mercredi de 14h30 à 16h30

Atelier «Dictée» : Mercredi de 17h à 18h30

Atelier «Balades à pied» : Jeudi de 14h20 à 16h00



Notre association rassemble une quarantaine d'adhérents actifs. Votre adhésion vous permet de participer à un ou plusieurs ateliers, à votre convenance.

Seul l'Atelier «Balades à pied» demande le respect de quelques règles pour une bonne organisation. Dès la création de cette association, la convivialité est au centre de notre activité.

Plusieurs moments ont été organisés dans l'année. Ils ont permis à l'ensemble des adhérents des 4 ateliers de se retrouver ainsi :

14/12/2022 : Goûter avant la pause des fêtes de fin d'année,

11/01/2023 : Partage de la Galette des Rois,

03/02/2023 : Assemblée générale suivie du verre de l'amitié,

04/03/2023 : Déjeuner «Raclette»

02/07/2023 : Pique-nique de l'été



Sauf imprévus, notre assemblée générale 2023 est fixée au 2 février 2024. Vous pouvez d'ores et déjà retenir cette date si vous voulez nous rejoindre. Vous pouvez également nous rencontrer lors des ateliers aux horaires inscrits ci-dessus.

Les ateliers ont lieu à la Salle de l'Amitié de Saint Père sur Loire.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter : Annie Martin 02 38 36 26 62, Marie-Louis Dequéant 06 81 07 84 64, Christine Thauvin 06 89 28 47 81 ou [delaplumeauxciseaux@gmail.com](mailto:delaplumeauxciseaux@gmail.com) .



## Saint Père en Fête



L'année 2023 a été une année avec quelques animations toutes réussies.

Un repas en début d'année qui n'a malheureusement pas attiré le nombre de personnes souhaité mais apprécié de tous sans exception.

Un super vide grenier/foire artisanale comme nous n'avions pas vu depuis des années.

Une Saint Pierre avec une météo plus clémente que 2022 et qui attire de plus en plus de monde. Un repas en septembre annulé car nous ne pouvions pas faire face au

« Tour Vibration » sur Sully/Loire.

Une année 2023 qui signe pour moi la fin en tant que président d'association.

Sans crainte pour les habitants car il y a un nouveau président, Erick BERTRAND qui continuera à la tête de Saint Père En Fête pour animer la commune.

Cordialement.

M. Djaloyan François.



*Repas Champêtre de la Saint Pierre*



*Le Vide Grenier*



*Soirée Cassoulet*



*Les membres du bureau*



*L'Assemblée Générale*

## Commission Environnement et Fleurissement

La remise des bons du fleurissement 2022 s'est déroulée le 25 mars avec tous nos lauréats réunis pour un moment d'échange permettant à chacun de s'exprimer autour de ce thème. Après quelques mots de Mr le Maire au sujet des difficultés du fleurissement dans le contexte climatique actuel compliqué, 36 bons d'achat valables dans trois enseignes différentes ont été distribués ainsi que des Dipladénias aux 4 personnes ayant obtenu la meilleure note. Des discussions très intéressantes se sont engagées sur diverses thématiques comme le réchauffement climatique, l'arrosage, l'entretien général des jardins, le coût du fleurissement... Un petit verre de l'amitié est venu clore ce moment sympathique où l'on peut discuter entre administrés et permettre d'envisager l'avenir en matière de végétalisation de notre cadre de vie. Rendez-vous est pris en 2024 pour une nouvelle remise de prix !



## Commission Relation Publique

### **En 2024, une procédure de reprise de concessions en état d'abandon au cimetière de la commune de Saint Père sur Loire.**

Suite au constat d'un nombre important de concessions de tombes n'étant plus entretenues par les familles, la commune de Saint Père sur Loire et son maire Patrick FOULON ont décidé d'engager une procédure pour remédier à cette situation, conformément aux articles L.2223-17 et L.2223-18 du Code Général des Collectivités Territoriales. Cette procédure sera lancée en 2024 et sera suivie par les Ets CATON.

Une liste des concessions concernées par cette procédure sera mise en ligne sur le site de la mairie de Saint Père sur Loire, consultable à l'entrée du cimetière et à la mairie. Le premier constat d'état d'abandon aura lieu en début d'année 2024 (date à préciser) en présence de Patrick FOULON, maire de la commune, d'un adjoint et d'un agent des établissements CATON. L'édile invite les héritiers du concessionnaire ou les personnes chargées de l'entretien à assister au dit constat ou à s'y faire représenter par un mandataire dûment autorisé.

Pour rappel, pour qu'une concession funéraire puisse faire l'objet d'une reprise, il faut qu'elle remplisse ces 3 critères :

- avoir plus de trente ans d'existence
- la dernière inhumation a dû être effectuée il y a plus de 10 ans
- l'état d'abandon doit être constaté



Les actions menées par cette commission perdurent:

- Le repas des plus de 70 ans en mars,
- Les différentes fêtes des voisins en mai, halloween en octobre,
- Les personnes de plus de 90 ans reçoivent toujours un petit colis le jour de leur anniversaire, beaucoup apprécient ce geste et cette année nous avons pu fêter nos 2 centenaires d'une manière plus importante. (Mme Chevalier et Mme Bosquet)
- 2 Petit Saint-Pérois, 1 agenda et le bulletin municipal ont été distribués,
- Le site internet de la commune est toujours aussi riche en informations (n'hésitez pas à le consulter et à nous en faire la critique, si besoin)

**Nous rappelons également que toute organisation festive, culturelle ou autre dans la commune aura notre aide et notre appui.**



*Fête des voisins*



*Repas des plus de 70 ans*



*Mme Bosquet le jour de ses 101 ans*

**Suite au recensement, nous sommes 1050 Saint-Péroises et Saint Pérois**



Communauté de communes du Val de Sully

## LES ACTUS



### ESPACE famille



**Nouveau !** L'espace famille, un accès rapide et unique aux activités proposées par les services petite enfance, enfance et jeunesse. Depuis le 11 décembre, grâce à une seule interface, vous pouvez inscrire tous vos enfants (de 2,5 mois à 17 ans) et suivre l'état d'avancement de vos demandes.

Après création de votre compte (et validation par nos services), les démarches telles que l'envoi de vos demandes d'inscriptions en crèche, en accueil de loisirs pour les vacances et les mercredis, ou encore la mise à jour de votre dossier administratif 2024, seront simplifiées et réunies sur un même site.

Concrètement :

Pour les 0-3 ans en crèche : demandes de pré-inscriptions, saisie et suivi du planning pour les accueils occasionnels, pose de congés pour les contrats réguliers.

Pour les 3-11 ans : demandes d'inscription pour les mercredis et les vacances scolaires.

Pour les 11-17 ans : demandes d'inscription pour les vacances scolaires et les activités hors vacances (sauf pour la maison des jeunes à Ouzouer sur Loire les mercredis : pas d'inscription).

Un flyer d'explication est disponible dans les structures d'accueil et consultable sur [www.valdesully.fr](http://www.valdesully.fr)

+ d'infos : 02 18 18 00 38 ou [secretariat.enfance@valdesully.fr](mailto:secretariat.enfance@valdesully.fr)

### Créez votre compte

1. Vous êtes usager du service votre compte est déjà créé, vous avez dû recevoir un lien vers l'espace famille iNoé avec vos identifiants.

Vous n'êtes pas encore usager, rendez-vous en ligne sur : [www.valdesully.fr](http://www.valdesully.fr)

2. Connectez-vous et saisissez l'ensemble des informations demandées, famille, enfants.

3. Chargez vos pièces justificatives dans la rubrique "mes documents".

Voilà ! Vous avez créé votre compte. Vous recevez un mail de validation.

### Inscrivez-vous

4. Vous pouvez maintenant choisir la structure d'accueil et les activités auxquelles vous souhaitez inscrire votre (vos) enfant(s). Vous recevrez un mail de confirmation et pourrez modifier, ajouter ou supprimer des inscriptions en ligne, selon les délais en vigueur.



### Dématérialisation

Cette procédure d'inscription, désormais, est obligatoire. Il n'y a plus de dossier papier.

### Saison culturelle 2024

Gérémy Crédeville HUMOUR



vendredi 7 juin - 20h30  
Espace Blareau, Sully sur Loire

**Et aussi,** Nach (Anna Chedid - chanson), Chanson d'occasion (Nouveau spectacle - chanson), Raoul Lambert (magie, mentalisme), la 3<sup>e</sup> édition de La Nuit des étoiles, les Journées du patrimoine, les Concerts de l'Oratoire, la Guinche du Val, les cinés plein air, des rendez-vous jeune public etc.



<https://valdesully.fr/la-saison-culturelle>



Le 24 février 1944, Max Jacob est arrêté par la Gestapo à Saint Benoît sur Loire. Interné au camp de Drancy, il y meurt à l'âge de 68 ans.

À l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire de sa disparition, la Communauté de communes s'associe à l'hommage rendu au poète et à son oeuvre en proposant divers événements.

**Jusqu'au 24 mars : concours pour les scolaires,** ouvert à partir du cycle 3, voyages scolaires et livres à gagner !

**Le 10 mars : cérémonie officielle,** exposition de manuscrits originaux.

**Les 4 et 5 mai : visites guidées** exceptionnelles sur les pas du poète.

+ d'infos : auprès du Belvédère et du réseau des bibliothèques.

Organisme	Jour de présence	Heure de présence	Modalités
ADIL info <small>Logement</small>	1 <sup>er</sup> lundi du mois	9h - 12h	Sur rendez-vous 02 38 62 47 07
ADIL juridique <small>Aide juridique</small>	4 <sup>e</sup> jeudi du mois	14h - 16h30	
ADS <small>Agence Départementale des Solidarités</small>	Le lundi, le mercredi et le vendredi	9h - 12h30 13h30 à 17h	Sur rendez-vous 02 38 05 23 23
CAF <small>Allocations familiales</small>	Tous les lundis sauf vacances scolaires	9h20 - 12h30 13h30 - 16h	Sur rendez-vous au 3230 ou sur caf.fr
CARSAT retraite	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> vendredis du mois	9h15 - 12h 13h30 - 16h30	Sur rendez-vous au 3960
CARSAT social	Tous les jeudis et, les semaines impaires, le mercredi	9h - 17h	
CIDFF <small>Droit des femmes et des familles</small>	Le mardi des semaines impaires	14h - 17h	Sur rendez-vous 02 38 77 02 33
DIMA <small>Dispositif d'Intervention Mobile en Addictologie</small>	Le mardi des semaines paires	9h - 12h30 13h30 - 17h30	Sur rendez-vous au 02 38 60 57 03
Mission locale <small>Accompagnement 16 - 26 ans</small>	2 <sup>e</sup> et dernier mardis du mois	9h - 17h30	Sur rendez-vous 02 38 67 25 62
Secours Catholique <small>Accueil, écoute et accompagnement</small>	Tous les jeudis	10h-12h	Sans rendez-vous
SOLIHA - OPAH <small>Logement</small>	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> lundis du mois	10h - 12h	Sur rendez-vous 02 38 77 84 89 et selon disponibilités

*Au quotidien, les agents France services vous accompagnent* pour vos démarches administratives et à l'insertion professionnelle. Une borne Espace services publics est également mise à votre disposition.

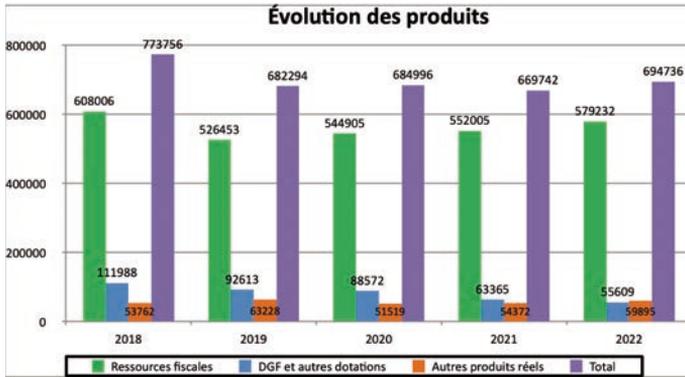
+ d'infos sur les sessions de recrutement et les rencontres avec des organismes de formation sur Facebook @ValdeSully ou sur [www.valdesully.fr](http://www.valdesully.fr)



*A Saint Père sur Loire on ne rigole pas avec ça !*

## Situation financière de Saint Père sur Loire

### Évolution des produits :



Recettes revenues à un meilleur niveau après plusieurs baisses, (+3,7%) entre 2021 et 2022 :

- Une hausse des recettes fiscales (+4,9%) la dotation de solidarité communautaire est restée stable (6733€ en 2021 contre 6828€ en 2022) ; les attributions de compensation reçues sont restées identiques (190563€).

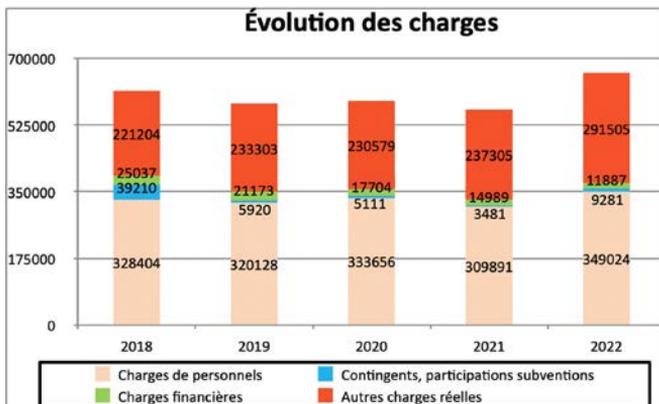
- Les dotations diminuent de 12,2%, la DGF enregistrant une chute de 13,8%

qui n'est pas compensée par des attributions de péréquation et de compensation en baisse elle aussi (-3,2 % de 1922€ à 1986€) et les autres dotations et participations baissent également de 1,4% (5956 contre 6038).

- Les autres produits réels connaissent encore une hausse de 5523€ pour les produits courants.

### Évolution des charges :

Dépenses de fonctionnement augmentent fortement (+17%) entre 2021 et 2022 :



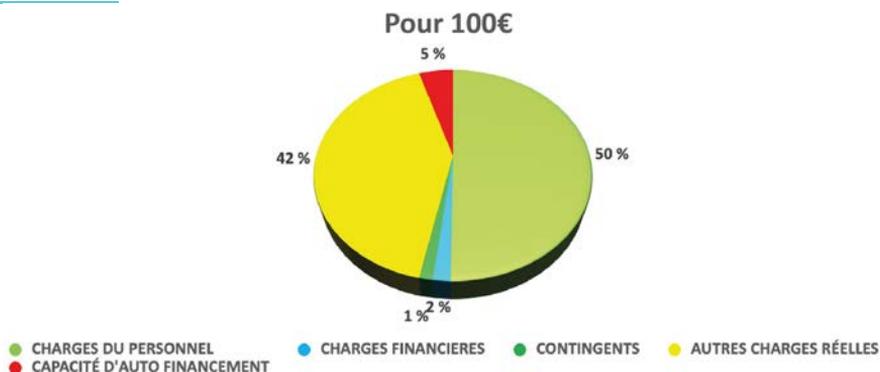
- Les charges de personnels ont connu une hausse de 12,63%,

- Les autres postes ont aussi beaucoup augmentés, (+22,24%).

- Tout cela malgré une gestion la plus rigoureuse possible de l'équipe municipale, nous veillons au grain, soyez en sûrs.

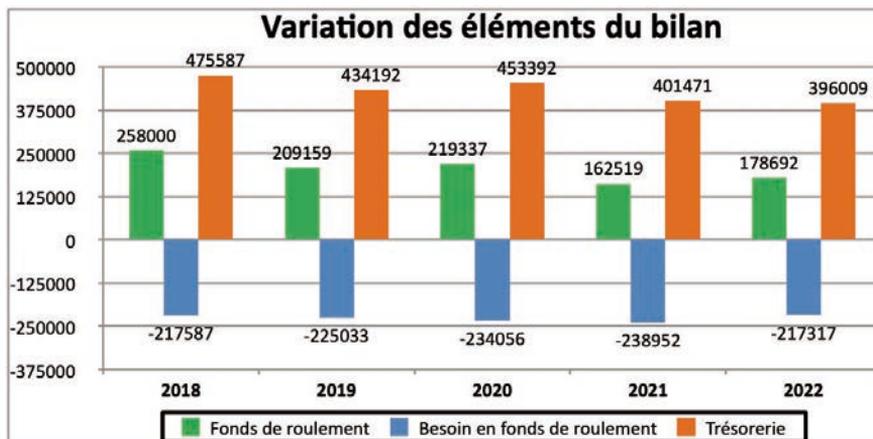


## Autofinancement :



Grâce à une gestion maîtrisée, la Commune dégage tout de même 5% d'autofinancement pour rembourser les emprunts et financer de nouveaux investissements.

## Variations des éléments du bilan :



Le fonds de roulement vise à compenser le décalage entre l'encaissement des recettes et le paiement des dépenses.

Le besoin en fonds de roulement est négatif, il ne constitue pas un besoin mais une ressource. Les recettes sont encaissées plus rapidement que les dépenses ne sont payées, ce qui permet de disposer d'une ressource en trésorerie sans avoir à mobiliser le fonds de roulement.

La trésorerie reste confortable. Elle permet de faire face aux dépenses réelles de fonctionnement.

## Résultat de l'indicateur de Pilotage Comptable

Il nous paraissait important de vous faire part d'un courrier arrivé en Mairie venant de la Direction Régionale des Finances Publiques du Centre Val de Loire. Celui-ci félicite et remercie la municipalité pour sa très bonne gestion qui permet d'obtenir la note de 100 sur 100 points possible. Nous resterons toujours dans cet état d'esprit pour le bien de notre village, soyez en sûrs.



Direction régionale des Finances  
publiques du Centre Val de Loire et du  
Loiret  
4 place du Martroi  
45000 Orléans  
Division Secteur Public Local – Action et  
Expertise Economique  
drfip45.pgp.spl@dgifip.finances.gouv.fr

DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DU CENTRE VAL DE LOIRE ET DU LOIRET

Monsieur Le Maire  
Commune de Saint-Père-  
sur-Loire

A Orléans, le 25 septembre 2023

Objet : résultat de l'Indicateur de Pilotage Comptable de votre collectivité.

*Monsieur Le Maire*

Dans l'objectif de fiabilisation des comptes des collectivités locales, l'Indice de Qualité des Comptes Locaux existant depuis 2013 a été rénové en 2020 pour devenir l'Indicateur de Pilotage Comptable (IPC).

Il est calculé sur le budget principal de la collectivité à partir de 35 Contrôles Comptables Automatisés issus de l'application de gestion comptable Hélios, répartis en 7 thématiques : immobilisations ; provisions et dépréciations ; fonds propres et subventions reçues ; stocks ; trésorerie ; comptes de tiers ; produits et charges. Ils reposent sur l'application de la réglementation ou sur des items à forts enjeux et restituent une note sur 100.

L'IPC doit être appréhendé comme un outil partagé entre l'ordonnateur et le comptable, permettant de cibler des actions en vue d'améliorer la qualité comptable. A l'inverse, cet indicateur ne vise nullement à évaluer la qualité de la gestion d'une collectivité, ni la qualité de son financement ou sa solidité financière.

Cette année, l'IPC du budget principal de votre collectivité obtient la note maximale de 100/100.

Je tenais à vous adresser mes félicitations et mes remerciements pour cet excellent résultat qui valide le travail et l'engagement conjoint de vos services, du service de gestion comptable de rattachement et de votre conseiller aux décideurs locaux (CDL).

Nous sommes à votre disposition pour pérenniser ce travail de fiabilisation de vos comptes.



Départ des marinières pour Châteauneuf sur Loire



60 ans de mariage de Mme et M Breton Denis



Boite à livres installée



Belle Aventure au festival de Loire à Orléans



Cérémonie du 11 novembre



Chargement camion pour les bouchons d'amour le 12.09.23, près de 12 tonnes, BRAV9 !



Décoration pour la fin d'année faite par les services techniques



Mariage de Maïté Hersant Aigret et Guillaume en Mai



Notre Raymonde nous a quitté en juillet



Mise à l'eau de la plate à Dédé



Vitrail de l'église éclairé pendant les fêtes



Les nids de frelons asiatiques deviennent de plus en plus nombreux dans la commune



Rentrée des classes en Septembre



Remise de la médaille du tourisme à Martine Sutter à Vitry aux Loges



Remise de la voile du département pour Belle Aventure à Vitry Aux Loges



Avant

Évolution du City Parc



Après

# Calendrier des événements 2024



14 JANVIER : École V.MEUNIER - Randonnée d'Hiver  
20 ET 21 JANVIER : Amicale - Représentation Théâtrale

02 FÉVRIER : De la Plume aux Ciseaux - A.G.



3 MARS : Mairie - Repas du C.C.A.S.  
16 MARS : Amicale - Représentation théâtrale  
23 MARS : Saint Père en Fête - Soirée Choucroute

28 AVRIL : Saint Père en Fête - Vide Grenier



31 MAI ET 01 JUIN : AMS - 30 ans de l'Association  
22 JUIN : École V. MEUNIER - Kermesse  
22 JUIN : St Père en Fête - Fête de la Saint Pierre

20 SEPTEMBRE : Amicale de St Père - A.G.

6 OCTOBRE : POTIRANDO

11 OCTOBRE : Joie, Forme et Santé - A.G.

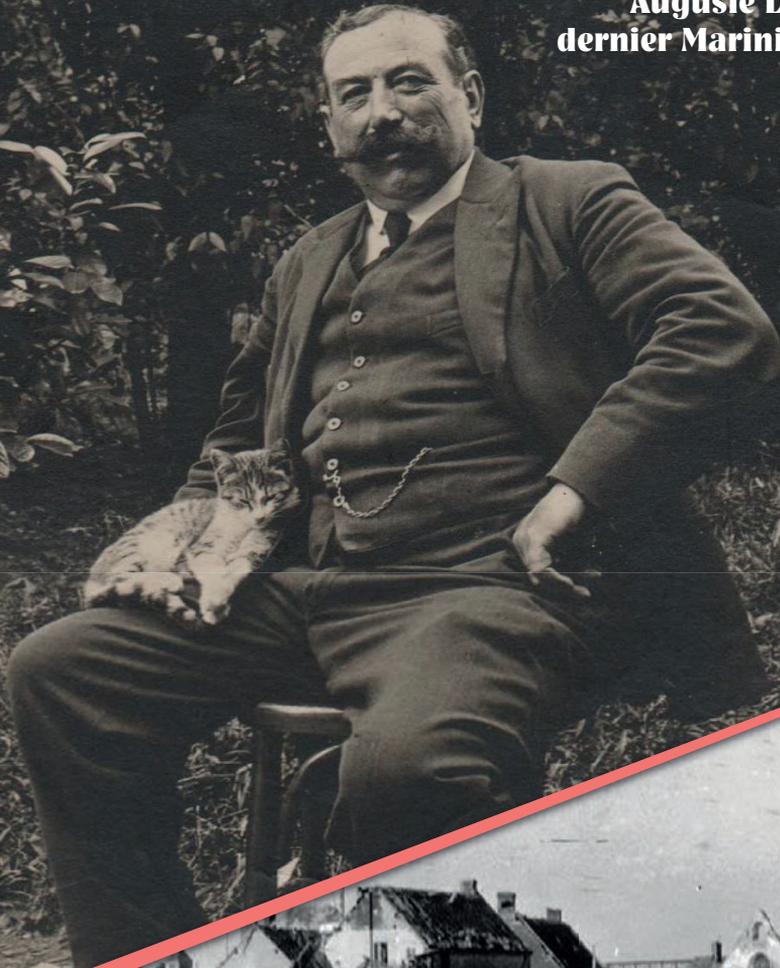
18 OCTOBRE : Saint Père en Fête - A.G.



17 NOVEMBRE : Mairie - Fête des classes « 4 »



## Auguste LÉGER dernier Marinier de Loire



## Le Vieux Bourg après les bombardements de 1944

### Mentions légales :

BULLETIN MUNICIPAL  
DE SAINT-PÈRE-SUR-LOIRE 2024

Mairie de Saint-Père-sur-Loire  
19 Rue de Paris  
Tél. : 02 38 36 21 84  
saintperesurloire@wanadoo.fr

Site Internet  
[www.saintperesurloire.fr](http://www.saintperesurloire.fr)

Rédaction, documentation et publicité :  
Mairie et Associations de Saint-Père-sur-Loire

Crédit photos :  
Illustration couverture : Didier BERRUE  
Photos : Mairie de Saint-Père, Associations et  
Bénévoles

Conception graphique et Impression :  
Drancourt Communication  
ZA de la Pillardière - 45600 SULLY/LOIRE  
Tél. : 02 38 36 95 53  
[comdrancourt@sfr.fr](mailto:comdrancourt@sfr.fr)

